

## FICHE TECHNIQUE

10/2024 BE190-TB-60SR

## BUROBOX 19 SR



En savoir plus



## COMPOSITIONS :

- Bois aggloméré ép. 19 mm de Haute Densité 680 Kg/m<sup>3</sup> de classe E1/2
- Bac en acier Galvanisé Z100 (usage intérieur)
- Tôle supérieure 4/10° en acier galvanisé Z100

## SUIVANT NORMES SUR LES PLANCHERS SURÉLEVÉS - EN 12825

## DESTINATION :

- Dalle sans revêtement à usage de bureaux réservées pour les plénums de faible hauteur (généralement pour de la réhabilitation), destinée à être revêtue d'un revêtement plombant (en pose poissée) de type moquette ou PVC.

## Dimensions

Dimensions	
Largeur 600 mm	Tolérance +/- 0,25 mm
Longueur 600 mm	Tolérance +/- 0,25 mm
Épaisseur 19 mm	Tolérance +/- 0,3 mm

## PERFORMANCES TECHNIQUES DU SYSTÈME

Charges admissibles	Montage AUTOPORTANT : 1A ponctuelle : 286 daN – Répartie : 1 430 daN/m <sup>2</sup>	Montage avec TRAVERSES 30/15 : 2A ponctuelle : 327 daN – Répartie : 1 635 daN/m <sup>2</sup>
Tenue au feu	RÉACTION AU FEU : Bfl-s1 (M1) en sous face – côté plénum	
Propriété électrostatique	ANTISTATIQUE : Résistance Électrique Transversale > à 10 <sup>9</sup> Ohms	
Propriété acoustique	Sans revêtement : 46 dBA	Avec moquette plombante 500x500 : 51 dBA

## DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Tôle en face supérieure : A+	FDES : INIES N°1-170:204(R1)
------------------------------	------------------------------

## USAGE ET ENTRETIEN

	DÉMONTAGE DES DALLES	REMONTAGE DES DALLES
Accès au plénum	Utiliser les outils de levage prévus à cet usage (ventouse). <b>Ne jamais utiliser de tournevis ou levier.</b> Démontage recommandé des dalles en damier. Repérage nécessaire des dalles de rives.	Vérifier le bon positionnement des joints de tête et éliminer tous corps étrangers sur vérins et traverses. <b>Replacer soigneusement les dalles dans le même ordre qu'au démontage et dans le même sens.</b>
Entretien	L'eau ou les liquides peuvent provoquer le gonflement des composants des dalles, des oxydations ou délitages (pour les dalles revêtues d'usine). <b>Tout excès d'eau est à banir.</b> Il est impératif de <b>consulter la fiche d'entretien</b> (du fabricant) du revêtement collé sur la dalle, avant toute intervention.	
Condition de stockage	Le matériel doit être stocké dans des locaux secs et fermés dont la température ambiante est comprise entre +12 à +24°C avec une <b>humidité relative comprise entre 45% et 70%</b> . Il est impératif de <b>ne pas filmer les palettes</b> afin d'éviter toute condensation pouvant endommager de façon irréversible le matériel.	
Mise en œuvre	Les règles de mise en œuvre et leurs conditions <b>sont définis par le DTU 57-1</b> (P1 et P2).	